**Le Numérique au service de la pédagogie**

**Le numérique au cœur de l’innovation et de la qualité des enseignements : l’exemple du CIPE (centre d’innovation pédagogique et d’évaluation)**

Pr Jacques Dejou

Doyen de l’UFR d’Odontologie de Marseille, Coordinateur du CIPE

Aix-Marseille Université, Marseille, France

Jacques.dejou@univ-amu.fr

*‟Pour la plupart des membres du corps professoral, l'enseignement est un art qui est soit :*

 *- trop* ***simple*** *pour exiger une formation formelle,*

 *- trop* ***personnel*** *pour être enseigné à d'autres,*

 *- trop* ***inné*** *pour être transmis à quiconque.”*

*‟Si vous trouvez que l’éducation coûte cher, essayez donc l’ignorance!“*

*Derek Bok* ***(ex président de Harvard)***

**1 - Introduction**

Le CIPE a été créé il y a quelques mois au sein de l’université d’Aix-Marseille, dans un double contexte :

* Le contexte général de l’évaluation des universités et celui de la mission formation des universités qui nous impose de favoriser l’insertion des diplômés sur le marché du travail.
* Le contexte local lié à la fois au projet stratégique élaboré par l’université au moment de la fusion (« initier un processus continu d’amélioration de la qualité des formations ») et aux engagements pris lors du contrat d’établissement de « créer une structure dédiée » à la qualité des formations.

**Les leçons d’un « *benchmarking* »**

Toutes les universités engagées dans cette dynamique d’amélioration de la qualité des formations, ont en commun les caractéristiques suivantes :

* Actions inscrites dans une politique d’établissement à long terme visant  développer une culture de la qualité pédagogique
* Visions globales de cette problématique:
* formation, soutien, accompagnement à des projets des enseignants,
* communication, mutualisation,
* ET reconnaissance et promotion de l’acte pédagogique
* Organisation du SI autour de la pédagogie
* Reconnaissance au même niveau des 2 missions : recherche et formation.

**La stratégie d’AMU (Aix-Marseille Université)**

Elle consiste à mettre en œuvre une pédagogie innovante: active, non standardisée, en constante évolution et conçue de manière globale.

Pour cela, il est souhaitable de généraliser les méthodes innovantes existantes et d’en développer d’autres. Il est aussi indispensable de valoriser l’investissement pédagogique dans l’évolution de carrière.

Cette stratégie nécessite des moyens :

**Au niveau institutionnel**

* Déclaration politique de l’équipe de gouvernance

*« Toutes ces considérations doivent être organisées à travers un* ***projet pédagogique global.***

*Il s’agit de mettre en place une pédagogie de grande qualité susceptible de former des étudiants autonomes, capables de s’adapter aux changements, de développer leurs talents créatifs, réactifs, bien adaptés à l’économie de la connaissance, c’est-à-dire capables d’innover, de développer, gérer et capitaliser les connaissances. Des étudiants qui se sentent à l’aide dans le monde socio-économique en constante mutation. Pour répondre à ce défi, car il s’agit vraiment d’un défi, il faut développer un projet global, tous les niveaux doivent être impactés, tous les aspects doivent être appréhendés.*

***Une volonté politique*** *nécessaire qui se traduira dans une* ***charte pédagogique, véritable acte d’engagement de l’université en faveur d’une pédagogie du meilleur niveau****. Largement diffusée, elle contribuera à donner une image positive augmentant l’attractivité de l’établissement. Elle se concrétisera par la mise à disposition de moyens financiers dédiés, avec la mise en place d’un Fonds d’intervention pédagogique qui mobilisera des sommes significatives. »*

* Charte pédagogique : qui définira le contrat « moral » établi entre l’université et ses étudiants, concernant la qualité des formations
* Structure dédiée 🡪 c’est le CIPE
* Budget identifié, car sans moyens financiers, le soutien aux enseignants désirant s’impliquer dans une démarche d’amélioration et d’innovation ne pourra exister.
* Prise en compte des compétences pédagogiques dans les recrutements

 **Au niveau pédagogique**

**Création d’une charge de mission : formation (innovation, soutien pédagogique)**

* Formation des enseignants
* Services aux enseignants
* Mutualisation et veille
* SoTL : recherches scientifiques sur l’apprentissage de l’étudiant en vue d’améliorer la pratique pédagogique en rendant publics les résultats de ces recherches.

**Création d’une charge de mission évaluation**

* Evaluation des formations et des enseignements par les étudiants, mais aussi d’autres méthodes d’évaluation.

**Création d’une mission TICE**

Le CIPE est chargé de mettre en œuvre de nombreuses missions toutes orientées vers les enseignants et leur mission pédagogique:

* de l’accompagnement, du conseil, du soutien,
* du développement de projets pédagogiques,
* de la formation en pédagogie universitaire initiale et continue et la formation aux TICE,
* des relations avec les réseaux pédagogiques externes,
* de l’évaluation des formations et des enseignements,
* de l’aide à la valorisation de l’activité pédagogique (DVP)
* d’une veille sur les méthodes pédagogiques innovantes,
* d’un accompagnement en recherche-action en pédagogie universitaire (SoTL)

**2 – La mission : formation des enseignants**

C’est une cellule d’expertise et de réflexion sur les pratiques pédagogiques universitaires destinée à promouvoir et aider au développement d’un enseignement de qualité axé dur la réussite des étudiants.

Ses objectifs sont de favoriser l’émergence de pratiques pédagogiques innovantes (renouveler, transformer, faire évoluer).

Les objectifs opérationnels peuvent être déclinés de la façon suivante :

* Mettre en place et assurer la formation initiale et continue à la pédagogie universitaire des enseignants de notre université
* Accompagner les enseignants dans leur démarche d’amélioration et d’innovation pédagogique
* Développer des relations avec les réseaux pédagogiques externes
* Assurer une veille sur les pratiques pédagogiques innovantes

Ils se traduisent par quatre actions prioritaires orientées vers les enseignants et leur mission de formation :

* + Accompagner à l’entrée dans le métier les nouveaux enseignants-chercheurs
	+ Soutenir l’innovation pédagogique au sein de l’Université
	+ Offrir des outils de veille pédagogique
	+ Offrir des outils de valorisation pédagogique et de partage de compétences.

Pour préciser ces actions :

**1 - Accompagner à l’entrée dans le métier les nouveaux enseignants-chercheurs**

Formation « Enseigner à l'université » :

 Analyse de l’activité enseignante et échanges sur les pratiques professionnelles de références

 Organisation :

 Regroupement des nouveaux enseignants dans un Groupe de Formation Professionnelle (15 néo-enseignants)

 Fréquence de la formation :

 4h regroupées dans une ½ journée par mois pendant 1 semestre

 Objectif de la formation :

 Constituer un référentiel de pratiques pédagogiques pour enseigner à l’université en intégrant le contexte institutionnel, les besoins des étudiants ainsi que les principes et les méthodes caractéristiques d'un enseignement adapté.

**2** - **Soutenir l’innovation pédagogique au sein de l’Université**

Des ateliers de formation seront proposés pour permettre aux enseignants de :

 Se former aux pratiques innovantes dans l’enseignement

 Développer de nouvelles pédagogies

 Réfléchir sur des besoins particuliers induits par la situation d’enseignement

 Elaborer des outils pour l’enseignement (ex : formation sur les pratiques d’évaluation).

 **3 - Offrir des outils de veille pédagogique**

* + Permettre aux enseignants de s’informer sur différentes innovations pédagogiques, sur les méthodes d’enseignement et d’évaluation des apprentissages
	+ Création d’une plateforme en ligne de ressources et d’outils pédagogiques pour les enseignants
	+ Mutualiser les pratiques enseignantes universitaires
		- Mise à disposition de référentiels partagés sur le travail réel des enseignants à l’université
	+ Mise en ligne de :
		1. Scénarios de formation
		2. Comptes-rendus d'expériences pédagogiques ;
		3. Articles pouvant donner lieu à des applications immédiates;
		4. Colloques
		5. Appel à projets…

**4 - Offrir des outils de valorisation pédagogique et de partage de compétences**

* + le CIPE s’engage dans l’aide à la Valorisation pédagogique des enseignants au vue de leur engagement et de leur expertise en matière d’enseignement.
	+ Accompagnement à la tenue d’un Dossier de Valorisation Pédagogique
		- * Développement d’un outil permettant de générer un **portfolio enseignant, en ligne**
			* **Actions de formation** relatives à la constitution et la gestion d’un DVP

**3 – La mission évaluation**

Elle a deux rôles essentiels :

* **Alimenter la dynamique de perfectionnement continu des formations**
* Fournir du contenu pour les réflexions des conseils de perfectionnement à l’échelle des filières, impliquant enseignants, étudiants et intervenants professionnels
* Réflexion soutenue à l’échelle des composantes et des conseils centraux
* **Logique** d’évaluation régulière et collective de chaque formation permettant de suivre son évolution sur le contrat quinquennal
* **Soutenir les projets d’implication individuelle dans des investissement spécifiques en pédagogie**
* **Mise à disposition de moyens pour**

(1) Repérer où faire porter les efforts

(2) Apprécier les résultats des investissements

* **Evaluation à la demande** mais inscrite dans la dynamique collective

Ces rôles s’articulent dans le CIPE

* + la formation initiale et continue des enseignants en pédagogie universitaire
	+ la mise en œuvre des TICE
	+ l’évaluation des enseignements et des formations,

à deux moments de la dynamique de perfectionnement :

* + Evaluation pour une meilleure connaissance de la situation (publics, difficultés des étudiants, décalages avec les attentes des professionnels…) 🡪 besoins de formation des enseignants (dont TICE)
	+ Evaluation comme test des innovations et modifications pédagogiques (dont TICE), à court et moyen terme.`

Les moyens nécessaires pour le fonctionnement de cette mission doivent permettre la mise à disposition d’informations intéressant les tenants et aboutissements de la mission pédagogique :

* Le point de vue de l’aval sur la formation, saisi à travers :
* Les enquêtes sur l’insertion professionnelle des diplômés à 30 mois (IP) (dimension objective et point de vue des diplômés devenus professionnels)
* Peut-être un jour des enquêtes auprès des tuteurs de stage
* Le point de vue des étudiants en formation, saisi à travers :
* La caractérisation des parcours d’étude (PARCOURS)
* L’évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE)
* Le point de vue des enseignants, saisi à travers :
* La caractérisation des publics étudiants (PUBLICS)
* La perception de l’université et des études par ces publics divers (DECOUVERTE).

Les informations qui doivent être produites sont de plusieurs types :

* Les enquêtes sur l’insertion professionnelle des diplômés à 30 mois (IP) :
* par questionnaires suivant un protocole fixé par le ministère, avec des marges limitées de manœuvre, mais avec moyens de relance téléphonique et possibilité d’étendre la population enquêtée
* L’évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) :
* par questionnaires auto-administrés, ajustables aux situations singulières des mention
* La caractérisation des parcours d’étude (PARCOURS) :
* à partir d’Apogee + à partir de données du ministère identifiant les étudiants en études supérieures dans des établissements publics + relance téléphonique
* La caractérisation des publics étudiants (PUBLICS) : à partir d’Apogee
* La perception de l’université et des études par ces publics divers (DECOUVERTE) : par questionnaires auto-administrés

Quelle doit être l’implication des enseignants ?

* **autour de l’adaptation des dispositifs aux besoins de la réflexion auto-évaluative**

🡪 désignation de correspondants Evaluation par mention

🡪 animation de discussions en équipe pédagogique pour décider des choix d’enseignements, de période d’interrogation, du mode d’administration des questionnaires et de l’implication dans l’obtention de taux de réponse donnant du sens aux résultats

* **dans l’exploitation des informations mises à disposition**

🡪 animation de discussions en équipe pédagogique

🡪 implication des représentants étudiants et des intervenants professionnels

🡪 définition d’actions correctives

🡪 retour d’expérience vers le CIPE

**4 – La mission TICE :** Elle est abordée précisément par Valérie Campillo (chargée de mission TICE de l’université d’Aix-Marseille)